



OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de définir l'ensemble des conditions qui s'appliqueront à toute prestation d'assistance technique dont le CLIENT est susceptible de commander l'exécution à AUDE TIC SERVICES pendant la durée définie au présent contrat.

NATURE ET ÉTENDUE DES OBLIGATIONS de AUDE TIC SERVICES

Les obligations de AUDE TIC SERVICES consistent à faire bénéficier le CLIENT de la compétence technique de AUDE TIC SERVICES, dans le cadre de projets informatiques, par la mise en place de moyens techniques spécifiques affectés à la réalisation des prestations d'assistance.

DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature par les deux parties et prendra fin lorsque les prestations auront été fournies par AUDE TIC SERVICES, ou au **plus tard dans les deux ans**.

CONDITIONS DE L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

Le CLIENT assure seul la maîtrise d'œuvre des projets et à ce titre, désignera un responsable des projets investi d'un pouvoir de décision et possédant les compétences techniques lui permettant de fixer avec précision les objectifs à atteindre et de prendre toutes décisions à l'égard des propositions présentées par AUDE TIC SERVICES.

Le CLIENT s'engage à apporter sa collaboration à AUDE TIC SERVICES afin de permettre l'exécution des prestations d'assistance et en particulier à :

- fournir à AUDE TIC SERVICES les informations et éléments indispensables à la bonne compréhension des problèmes posés,
- mettre à la disposition de AUDE TIC SERVICES pour les prestations que celui-ci réalise chez le CLIENT les moyens nécessaires à leur exécution.

MODALITÉS D'EXÉCUTION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Nature de la prestation

- L'installation , matérielle ou logicielle
- Les dépannages , matériels ou logiciels
- Les formations pour les applications courantes
- La mise en place et la formation aux outils de travail collaboratif
- La mise en place et la maintenance de sites Internet, Intranet
- La gestion électronique de documents

Localisation

AUDE TIC SERVICES exécutera ses prestations soit dans les locaux du CLIENT, soit dans ses propres locaux.



DÉLAIS D'INTERVENTION

Pour toute intervention, de moins deux heures, depuis ses locaux (assistance téléphonique, maintenance sites web...etc), AUDE TIC SERVICES s'engage à réaliser la prestation au plus tard le soir de la demande.

Les interventions, de moins de quatre heures, dans les locaux du client seront réalisées dans un délai de 72 heures, sauf indisponibilité par cas de force majeure du responsable de AUDE TIC SERVICES. Des frais de déplacement seront à rajouter dans ce cas là.

Toutes les interventions de quatre heures ou plus, dans les locaux du client, seront exécutées dans les quatre jours ouvrables et ne feront pas l'objet de frais de déplacements, pour le département de l'AUDE.

POINT D'AVANCEMENT DES PRESTATIONS

Des réunions d'avancement des prestations pourront se tenir à la demande de l'une ou l'autre des parties et selon des modalités définies d'un commun accord entre ces dernières, afin d'examiner l'état d'avancement de l'assistance technique et de valider les prestations exécutées. Au cours de ces réunions, le CLIENT pourra faire connaître ses décisions, choix techniques et, d'une manière générale, ses observations de toute nature.

Ces réunions donneront lieu à l'établissement d'un compte rendu d'avancement par le responsable de AUDE TIC SERVICES, qui le communiquera au CLIENT.

Faute de remarques du CLIENT dans les huit jours de la remise de ce compte rendu à son responsable, ce compte rendu sera réputé approuvé et vaudra validation des prestations exécutées.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Prix

Le prix de l'assistance technique est défini selon un tarif horaire, précisé ci-dessous. Il s'entend en euros et hors taxes (non assujéti à la TVA, conformément à l'article 293 B du CGI).

Si à la demande du CLIENT le responsable de AUDE TIC SERVICES est amené à se déplacer sur un site spécifique, ses frais de déplacements et de séjour feront l'objet d'une facturation séparée, justificatifs à l'appui.

Toute prestation complémentaire non prévue au présent contrat donnera lieu à facturation en sus, sur la base d'un devis accepté.

Modalités de facturation et de règlement

La facturation est établie à la signature du contrat, sur la base du tarif forfaitaire retenu.

Le règlement s'effectuera dans les huit jours suivant la réception de la facture.

Le non paiement à la date d'échéance entraînera, sans préjudice des dommages et intérêts éventuels, la cessation des prestations. La comptabilisation s'effectuera sur la base de la demi heure entamée.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments originaux, qu'ils soient écrits ou lisibles par machine, y compris les programmes, les jeux d'essais, les supports, les listes de programmes et autres documentations de programmation et plus généralement tous travaux qui seront émis et préparés exclusivement pour le CLIENT dans le cadre du



présent contrat, seront propriétés du CLIENT.

Toute invention, toute découverte ou tout perfectionnement qui comporte des idées des concepts, savoir faire ou technique relatif au traitement de l'information, développés dans le cadre du présent contrat seront la propriété exclusive du client. En conséquence, seul le CLIENT pourra prendre à son nom exclusif tous brevets, modèles, marques et titres de propriété industrielle concernant les domaines précités.

Le présent contrat n'empêchera pas AUDE TIC SERVICES d'utiliser les enseignements et le savoir faire tirés de l'exécution des prestations et développer des éléments qui concurrenceraient ceux qui pourraient être fournis au CLIENT en exécution de ce contrat, qu'ils soient similaires ou non.

Toutefois, AUDE TIC SERVICES s'engage à ne pas reproduire dans ses développements réalisés pour des tiers tout ou partie des éléments originaux, écrits ou lisibles par machine, développés exclusivement pour le CLIENT dans le cadre du présent contrat.

ASSURANCE

La responsabilité de AUDE TIC SERVICES sera engagée en cas d'inexécution de la mission, objet du présent contrat. AUDE TIC SERVICES déclare être assuré pour sa responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie notoirement solvable pour tous les dommages matériels consécutifs à l'exécution de la prestation.

AUDE TIC SERVICES s'engage à maintenir ces garanties pendant toute la durée du présent contrat.

CONFIDENTIALITÉ

Tous les documents et informations de quelque nature que ce soient, auxquels les parties auront accès au cours de l'exécution du présent contrat, seront considérés par elles comme strictement confidentiels.

- AUDE TIC SERVICES s'interdit de communiquer à quiconque, directement ou indirectement, tout ou partie des informations de toute nature, commerciale, industrielle, technique, financière, nominative, etc., qui lui auront été communiquées par le CLIENT, ou dont il aurait eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat.
- AUDE TIC SERVICES reconnaît que toute divulgation léserait les intérêts du CLIENT et engagerait sa responsabilité.
- AUDE TIC SERVICES se porte fort, au sens de l'article 1120 du Code civil, du respect par son responsable, de l'engagement de confidentialité exposé ci-dessus.

INCESSIBILITÉ du contrat

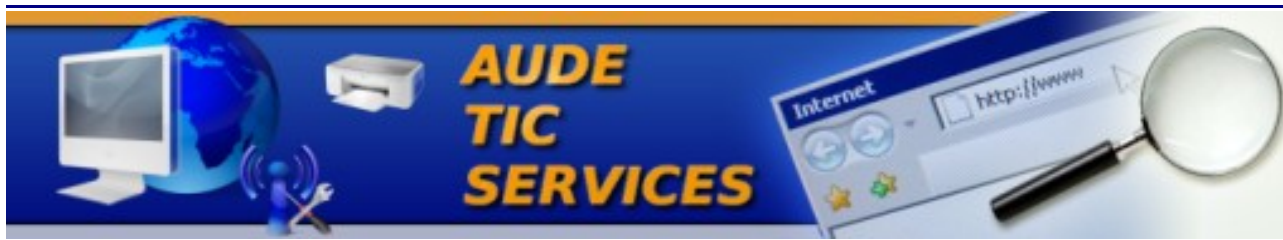
Sauf accord express de l'autre partie, le bénéfice du présent contrat ne peut être cédé par aucune des parties.

RÉSILIATION DU CONTRAT POUR MANQUEMENT AUX OBLIGATIONS

Le présent contrat est établi pour **une durée de deux ans**.

En cas de manquement par l'une des parties aux obligations des présentes non réparé dans un délai de quinze jours à compter de la notification du manquement en cause par lettre recommandée avec accusé de réception, l'autre partie pourra faire valoir de plein droit la résiliation du contrat sans préjudice des dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

En cas de manquement au contrat de la part de AUDE TIC SERVICES (hors cas de force majeure), l'entreprise remboursera les heures dues à la date de rupture du contrat.



FORFAITS D'ASSISTANCE

AUDE TIC SERVICES n'intervient pas sur MAC.

Ils concernent, pour les PC sous Windows ou sous Linux :

L'installation

- Montage et installation de votre ordinateur
- Installation connexion ADSL
- Installation de logiciels ou de périphériques, externes ou internes

Les dépannages

- Dépannage des connexions réseau
- Dépannage logiciel

Les formations

- Prise en main de l'ordinateur
- Découvrir internet
- S'initier à la bureautique
- L'ordinateur et le multimédia

Les sites Internet

- Mise en place
- Maintenance
- Les outils de travail collaboratif

La gestion électronique de documents

Pour tout autre service informatique, me contacter avant de vous engager



COMMANDE DU FORFAIT

FORFAITS	PRIX	QUANTITÉ	TOTAL en euros
Forfait 5 heures	100 €		
Forfait 10 heures	190 €		
Forfait 15 heures	280 €		
Forfait 20 heures	375 €		
TOTAL A REGLER			

DÉNOMINATION DU CLIENT

Tampon

Société (Structure ou collectivité, le cas échéant) :

.....

Nom du (ou de la) responsable signataire:

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Je certifie avoir pris connaissance de l'intégralité du contrat (5 feuillets en tout)

Signature du client, précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du responsable de AUDE TIC SERVICES

Date effective de prise d'effet du contrat (prévoir au moins huit jours après votre envoi postal) :/...../.....

Veuillez imprimer ce seul feuillet en deux exemplaires, les signer et les envoyer, accompagnés de votre règlement, à :

PEDREGOSA Jean-pierre - AUDE TIC SERVICES - Rue de l'escalier - 11160 CABRESPINE Renseignements : 09.53.88.14.91